

OTTAWA – L'enquêteur correctionnel du Canada estime qu'il faut cesser d'isoler les détenus souffrant de troubles mentaux, ceux qui ont des pensées suicidaires et ceux qui sont potentiellement dangereux pour eux-mêmes, en faisant valoir que les prisonniers visés par cette mesure de confinement peuvent facilement attenter à leurs jours.

Dans un rapport très critique publié mercredi à l'occasion de la Journée mondiale de la prévention du suicide, Howard Sapers a écrit que près de 50 pour cent des suicides analysés par son équipe sont survenus dans des cellules d'isolement censées être surveillées étroitement.

M. Sapers a indiqué que 30 détenus se sont enlevé la vie dans l'un ou l'autre des pénitenciers fédéraux entre avril 2011 et mars 2014. Pas moins de 14 d'entre eux l'ont fait alors qu'ils se trouvaient en retrait du reste de la population carcérale. Seulement un de ces prisonniers faisait l'objet d'une «supervision active» au moment où il a commis l'irréparable.

Par ailleurs, 19 des prisonniers qui se sont pendus avaient déjà essayé de s'enlever la vie auparavant, et sept d'entre eux avaient fait plus de deux tentatives. Certains des détenus avaient exprimé ouvertement le désir de mettre un point final à leurs souffrances, mais les gardiens les avaient alors accusés de tenter de les manipuler.

Howard Sapers a blâmé Service correctionnel Canada (SCC) pour son utilisation de l'isolement à long terme avec des détenus ayant des problèmes psychologiques.

Il s'est dit inquiet de constater que cette mesure continue d'être vue comme une façon de «gérer les symptômes et les comportements associés à la maladie mentale, aux pensées suicidaires et à l'automutilation».

«Cette pratique n'est pas sécuritaire et devrait être expressément interdite», a-t-il martelé.

Il a aussi souligné qu'il était consterné de constater que des prisonniers parvenaient à mettre fin

L'isolement de détenus vulnérables dénoncé par l'enquêteur correctionnel du pays

Écrit par L'actualité

Mercredi, 10 Septembre 2014 20:55 -

à leurs jours dans des zones considérées comme étant sous haute surveillance.

M. Sapers a plaidé pour un encadrement plus étroit des prisonniers à haut risque, pour un partage plus efficace de l'information les concernant et pour un meilleur accès aux services de santé mentale.

Réponse tiède du gouvernement

Jason Tamming, porte-parole du ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, Steven Blaney, a indiqué que le gouvernement avait pris connaissance du rapport.

Dans un courriel, il a précisé que «les pensées [des membres du gouvernement conservateur] accompagnent les victimes de la criminalité», en ajoutant que le gouvernement croit que «la place des criminels est derrière les barreaux».

«La prison n'est pas toujours l'endroit le plus approprié pour traiter ceux qui souffrent de troubles mentaux graves», a-t-il cependant reconnu.

C'est pourquoi, selon M. Tamming, le ministre a récemment annoncé la mise en place d'un plan d'action en matière de santé mentale pour les détenus des établissements fédéraux, afin de s'assurer «que le système correctionnel puisse s'attaquer efficacement aux comportements criminels».

Dans son message, il n'a pas fait d'allusion spécifique aux critiques les plus virulentes de l'enquêteur correctionnel du Canada.

Dans son rapport, ce dernier a notamment soulevé le fait qu'il existait toujours des points à partir desquels les prisonniers peuvent se pendre, y compris dans les cellules d'isolement, et ce, même si une directive avait été émise en 2010 pour réclamer le retrait des tablettes, des prises de courant et des bouches d'aération.

L'isolement de détenus vulnérables dénoncé par l'enquêteur correctionnel du pays

Écrit par L'actualité

Mercredi, 10 Septembre 2014 20:55 -

Il a indiqué qu'un prisonnier est même parvenu à s'enlever la vie en se pendant à un détecteur de fumée.

«SCC doit expliquer pourquoi il continue de tolérer un tel degré de risque, qui permet aux détenus suicidaires placés en isolement d'accéder à des moyens de s'enlever la vie», a exigé Howard Sapers.

Son rapport a aussi identifié des problèmes avec le processus d'enquête suivant la mort d'un prisonnier.

Il a dénoncé la pratique voulant que des membres du personnel de SCC enquêtent sur leurs collègues, en expliquant qu'il s'agissait là d'un manque d'indépendance.

«Il est rare que les enquêteurs de SCC se donnent la peine de franchir un pas supplémentaire et de déterminer comment la mort aurait pu être évitée si le personnel s'était comporté différemment ou avait pris d'autres décisions», a-t-il mentionné.

Pourtant, d'après lui, «les leçons et les mesures correctives liées à chaque suicide devrait avoir un impact durable sur leur organisation».

Cet article [L'isolement de détenus vulnérables dénoncé par l'enquêteur correctionnel du pays](#) est apparu en premier sur [L'actualité](#).

Consultez la source sur Lactualite.com: [L'isolement de détenus vulnérables dénoncé par l'enquêteur correctionnel du pays](#)